

## Un mot de notre Présidente.

La raison d'être de la Fédération Française des Musicothérapeutes est de représenter les intérêts des professionnels et surtout de permettre aux patients de consulter un musicothérapeute en toute sécurité.

La musicothérapie utilise un média ludique et archaïque tout en maîtrisant les paramètres grâce à la technicité du professionnel. Même si nous savons que chanter une chanson d'amour nous permet d'augmenter nos chances de séduire l'être aimé (encore mieux si vous possédez une guitare !), que nos émotions sont influençables en musique, que nos performances physiques et cognitives peuvent être dopées par celle-ci ; la musique nous permet aussi de nous apaiser, de réduire notre douleur et de nous accompagner tout au long de notre vie. Le travail du musicothérapeute va bien au-delà.

La posologie est à adapter à chacun, en fonction de la prescription médicale ; de la réceptivité du patient au sonore, de ses capacités conservées, de ses ressources globales, de son histoire et de son avenir. Le musicothérapeute s'inscrit dans le travail pluriprofessionnel. Il est également la personne ressource dans le travail de réflexion et d'aménagement de l'environnement sonore d'une chambre ou encore d'une institution.

Au plaisir d'en échanger avec vous.

Émilie TROMEUR-NAVARESI, Présidente de la FFM



**FÉDÉRATION**  
**FRANÇAISE DES**  
**MUSICOTHÉRAPEUTES**